

**La Croix-rouge canadienne.**—Huit principaux services figurent au programme de temps de paix de la Croix-rouge. Le maintien d'hôpitaux d'avant-poste et d'un service de transfusion de sang est une initiative importante à laquelle s'intéressent presque toutes les divisions provinciales. La plupart des succursales régionales assurent les services d'hygiène alimentaire et de visites aux maîtresses de maison et enseignent aussi la natation et le code de l'eau. En outre, des secours sont fournis à l'occasion de calamités nationales ou internationales. Des centres d'artisanat et de récréation sont maintenus au profit des anciens combattants hospitalisés et un bureau national d'enquêtes s'efforce de repérer les absents afin de les rendre à leur famille et à leurs amis.

La Croix-rouge cadette s'occupe d'hygiène et de civisme par l'intermédiaire de ses succursales scolaires établies dans tout le pays. La caisse de la Croix-rouge cadette au bénéfice des petits infirmes est une œuvre à son programme qui aide à assurer des traitements aux enfants désavantagés.

**L'Ordre des Infirmières Victoria du Canada.**—L'Ordre des Infirmières Victoria est un organisme bénévole de santé publique d'envergure nationale, voué au soin des malades à domicile. Les infirmières, sous la direction d'un médecin, prodiguent des soins à domicile aux malades, opérés et accouchées, dont un grand nombre manqueraient autrement de soins professionnels. Les personnes soignées sont censées défrayer les honoraires de la visite à domicile, mais ceux-ci sont proportionnés au revenu familial et les services de l'Ordre ne sont jamais refusés à qui ne peut payer.

Un service discontinu d'infirmier est maintenu dans les établissements industriels où le nombre d'employés ne motive pas l'emploi d'une infirmière à temps plein. Dans les petits centres où l'infirmière de l'Ordre de Victoria est seule à s'occuper d'hygiène publique, son programme embrasse ordinairement le service scolaire, l'assistance aux cliniques d'immunisation et d'hygiène infantile et autres services de santé publique.

**La Ligue de la Santé du Canada.**—La Ligue de la Santé du Canada est un organisme bénévole qui s'occupe d'enseigner l'hygiène. Par l'intermédiaire des journaux, de la radio, d'affiches, de brochures, de films et de conférences publiques, elle renseigne le public sur les avantages de la pasteurisation du lait, de l'immunisation contre les maladies évitables, d'un régime alimentaire sain; de la manipulation des vivres selon les règles de l'hygiène et des programmes d'hygiène organisés au profit des travailleurs industriels. La Ligue complète son programme de l'année en tenant des semaines de santé nationale et d'immunisation nationale.

**L'Ordre de Saint-Jean.**—Le but principal de l'Ordre est d'enseigner le secourisme et les soins à domicile, le soin des enfants, la salubrité publique, l'hygiène et autres sujets analogues aux Canadiens, sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de religion, et d'avoir un personnel compétent et organisé prêt à aider en cas de calamité ou de situation critique nationale. Instituée en 1895, la division canadienne a depuis formé plus d'un million et quart de personnes auxquelles elle a fait passer des examens sur divers sujets. L'Ordre de Saint-Jean a son siège et ses bureaux nationaux à Ottawa et des succursales dans toutes les provinces. Il maintient aussi des centres locaux dans des centaines de villes et villages. L'Ordre compte deux sections auxiliaires: l'Association ambulancière Saint-Jean et la Brigade ambulancière Saint-Jean. La première fait œuvre d'enseignement, tandis que la se-